

ADAMag

N°2/2026 - AVRIL, MAI, JUIN

Cécitennis :
*quand le défi devient
une force !*



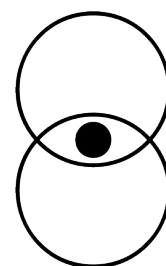
Agenda

DÉCOUVREZ- LE, À LA FIN DE CE MAGAZINE

MAGAZINE INCLUSIF

Également disponible en braille
et en version digitale.

Les Amis des Aveugles et Malvoyants, rue de la Barrière 37 - 7011 MONS
Bureau de dépôt : Bruxelles X



**Amis
des
Aveugles**



Chères Amies, chers Amis,

Avec l'arrivée du printemps, les beaux jours reviennent et la nature se réveille peu à peu. Le chant des oiseaux au petit matin et la lumière qui s'installe nous rappellent combien cette saison est synonyme de renouveau. Une période idéale pour se lancer dans de nouveaux projets et partager avec vous toute l'actualité de notre association.

Le printemps est aussi signe de découverte et quelle plus belle découverte que celle d'une nouvelle passion !

Fan d'automobile ? Découvrez l'histoire de Serge, non-voyant et as du volant qui repousse les limites sur les circuits.

Vous êtes un sportif invétéré ? Pourquoi ne pas tenter l'expérience du cécitennis et découvrir une nouvelle discipline adaptée et dynamique ?

Envie de dépaysement ? Voyagez aux 4 coins de la Belgique grâce à l'application SNCB Assist.

Ce printemps est également l'occasion de célébrer un anniversaire important : les 80 ans de notre Centre de Formation de Chiens Guides de Ghlin. Et oui ! Nous aimons les anniversaires et juste après les 140 ans des Amis des Aveugles, nous célébrons les 80 ans de notre centre de formation de chiens guides à Ghlin.

Créé en 1946 dans un contexte de reconstruction après la Seconde Guerre mondiale, il fut le premier centre de formation de chiens guides en Belgique. Depuis lors, il n'a cessé d'évoluer et de se développer, notamment avec l'ouverture d'un second centre à Koksijde et l'obtention d'une reconnaissance internationale avec l'accréditation de l'IGDF.

Cette belle aventure humaine n'aurait jamais été possible sans l'engagement de nombreuses personnes. Nous adressons un immense merci à nos équipes passionnées, aux familles d'accueil et aux bénévoles qui, jour après jour, offrent aux chiens l'amour et les repères dont ils ont besoin tout au long de leur parcours.

C'est grâce à cette chaîne de solidarité et à la confiance de nos futurs maîtres que notre mission prend tout son sens : favoriser l'autonomie et la liberté de déplacement. Merci d'être le cœur battant de ce projet !

Enfin, vous retrouverez l'agenda des activités de l'équipe Sports et Loisirs pour les trois prochains mois. Nous espérons vous y voir nombreux afin de partager ensemble des moments de découverte, de convivialité et de plaisir.

Au plaisir de vous retrouver très bientôt et de passer de chouettes moments ensemble !

Bonne lecture...

Stéphanie Demartin, Directrice
du Pôle Autonomie et Inclusion

SOMMAIRE

EDITO

Page 2

EN ROUTE VERS L'AUTONOMIE

Pages 4-7

QUOI DE NEUF ?

Pages 8-9

SOUS LA LOUPE

Page 10-11

EYE TECH

Pages 12-13

SOCIETE

Pages 14-19

Agenda

Pages 20-34

ADAMag est le périodique trimestriel des Amis des Aveugles et Malvoyants

Editeur responsable: Eric Balate

Adresse: Rue de la Barrière 37, 7011 Ghlin (Mons)

Contact: +32 65 40 31 00 - communication@amisdesaveugles.org

ADAMag est une production du Service communication, en collaboration avec le Pôle Autonomie et Inclusion

EN ROUTE VERS L'AUTO- NOMIE

Serge, une leçon de vie à pleine vitesse

À 52 ans, Serge Vrevin a déjà parcouru bien plus de routes que la plupart d'entre nous. Non-voyant et passionné par l'automobile, il incarne une grande liberté et une curiosité assidue du monde forgées dès l'enfance. Fils d'un père routier, grand voyageur, Serge grandit au rythme des départs et des découvertes, entre la Corse, la Belgique et la France, changeant souvent de repères.

Mais qui se cache réellement derrière Serge ?

Originaire de France, Serge a connu beaucoup d'établissements scolaires différents à cause du métier de son père. Vers 15 ans et demi, il suivait une formation pour devenir garnisseur/décorateur et par la suite, il s'est orienté vers la maçonnerie. C'est à 20 ans qu'il rejoindra Manufast, une entreprise de travail adapté située à Berchem-Sainte-Agathe.

Atteint d'une rétinite pigmentaire à évolution lente, Serge perd totalement la vue à l'âge de 36 ans. Cette pathologie pourrait être liée à un grave





accident survenu à ses 15 ans, lorsqu'il a été renversé par une moto dans la cour de récréation de son école, le plongeant dans le coma pendant une trentaine de minutes.

Habitant aujourd'hui à Carnières, Serge est le père d'un fils de 28 ans. De nature attentionnée et bienveillante, il partage sa vie depuis 18 ans avec sa compagne, un pilier essentiel sur qui il peut compter chaque jour.

Très tôt confronté aux épreuves, Serge apprend à s'adapter et à tracer sa propre voie. De l'apprentissage manuel à son parcours professionnel en entreprise de travail adapté, en passant par son amour des voyages, il cultive sans cesse cette envie d'apprendre, de découvrir et d'aller de l'avant. Une

expérience particulièrement marquante pour lui reste son road trip qu'il a réalisé en Thaïlande à l'âge de 19 ans, aux côtés de son oncle.

Non-voyant et as du volant !

Au volant d'une Renault, d'une Honda ou encore d'une Seat, Serge ne recule devant aucune cylindrée. Passionné d'automobile depuis l'adolescence, il a un attrait tout particulier pour la mécanique et la course sur circuit.

Ce qu'il recherche avant tout, c'est la puissance, la maîtrise et les sensations uniques qu'offrent les performances impossibles à atteindre sur la voie publique. C'est cette quête d'adrénaline qui l'a conduit vers la course automobile.

Une passion transmise par son père, ancien employé de la Régie Renault. Ensemble, ils ont d'ailleurs vécu leur première expérience sur circuit à Croix-en-Ternois, dans le Pas-de-Calais, un souvenir révélateur pour Serge.

Membre de l'ASBL «Les Non-Voyants et leurs Drôles de Machines» créée par Luc Costermans, il sillonne régulièrement la Belgique et la France à la découverte de nouveaux circuits et de nouvelles sensations : Spa-Francorchamps, le circuit Jules Tacheny à Mettet, le Castellet (Paul Ricard) ou encore l'Anneau du Rhin à Biltzheim.

Quand chaque course devient un challenge...

Rouler sans le sens de la vue peut sembler insensé pour certains. Pour Serge, c'est avant tout une question de plaisir.

La confiance et la sécurité sont au cœur de chaque course : le copilote doit être un professionnel de la conduite (ex : un moniteur d'auto-école), capable de guider avec précision.

Concentration, vivacité d'esprit et capacité d'écoute sont également indispensables pour transformer chaque tour de piste en une performance maîtrisée. La voiture, quant à elle, est équipée d'un système de double commande, garantissant un cadre sécurisé.



Avant de prendre le départ, Serge préfère ne pas connaître le tracé du circuit. Découvrir le parcours en direct lui permet d'éviter l'appréhension et de profiter pleinement de chaque instant.

Sur la piste, le langage entre le pilote et le copilote se construit en fonction de leurs habitudes et de leur complémentarité. Une coordination parfaite est essentielle pour enchaîner les tours avec fluidité, anticiper chaque mouvement et obtenir les meilleurs chronos.

La rencontre avec les Amis des Aveugles

C'est à l'occasion d'un premier rendez-vous à Ghlin, accompagné de ses

parents, que Serge découvre les Amis des Aveugles.

Dès lors, il bénéficie de plusieurs services essentiels proposés par l'association. Il est tout d'abord suivi sur le plan thérapeutique par l'ophtalmologue-revalidateur de l'époque, le Professeur Françoise Meire. Il suit également des cours d'informatique afin d'apprendre à utiliser un ordinateur et des logiciels adaptés, ainsi que des séances de locomotion avec Caroline Rogier, l'une de nos instructrices en orientation et mobilité.

En 2011, Serge franchit une nouvelle étape avec la formation et l'attribution de son chien guide, Django, compagnon de route précieux jusqu'à son décès en 2021. Actuellement, Serge ne souhaite pas reprendre de chien guide. Ses déplacements fréquents sur circuit représentent une contrainte importante. De plus, il peut compter au quotidien sur le soutien de sa compagne pour se déplacer. Dans un esprit de solidarité, il préfère alors laisser la priorité à d'autres bénéficiaires pour qui l'octroi d'un chien guide est essentiel.

Aujourd'hui, Serge reste impliqué, de temps en temps, dans la vie de l'association, mais sous une autre casquette : celle de bénévole. Il va à la rencontre des entreprises pour sensibiliser à la réalité du handicap visuel et contribuer à faire changer les regards. Récemment, il a partagé son parcours aux côtés de nos équipes chez Dow Silicone Belgium, Boston Consulting Group et lors de

notre dernière édition du « Resto dans le noir ».

Un parcours inspirant

À travers son parcours, Serge souhaite bousculer les clichés du handicap visuel.

« Nous ne sommes pas que des personnes avec des lunettes et une canne blanche » s'exclame-t-il. Pour lui, la perte de la vue ne doit pas être un frein à l'épanouissement dans la société mais bien un vecteur clé vers la détermination, l'envie de réussir et la volonté d'aller de l'avant.

Que ce soit sur un circuit automobile, dans sa vie quotidienne ou lors de ses interventions avec les Amis des Aveugles, Serge incarne un message fort : avec confiance, accompagnement et audace, il est possible de dépasser les limites et de changer les regards de notre société.



**Découvrez-le dans
un reportage de la RTBF :**



**Propos recueillis par Nicolas
Descamps, Chargé de
Communication**

QUOI DE NEUF ?

Un joyeux anniversaire au Centre de Formation de Chiens Guides de Ghlin 🎉



Les Amis des Aveugles: le berceau historique de la formation de chiens guides en Belgique depuis 1946: 80 ans d'existence !

Un peu d'histoire...

Après la Seconde Guerre mondiale, le centre de Ghlin a joué un rôle social essentiel: les premiers chiens guides formés étaient souvent confiés à des soldats devenus aveugles à la suite du conflit.

Pour beaucoup d'entre eux, le chien n'était pas seulement une aide à la mobilité, mais un véritable soutien psychologique, aidant à surmonter le traumatisme de la guerre.

C'est ainsi qu'en 1946, l'ASBL crée le tout premier Centre de Formation de Chiens Guides de Belgique à Ghlin. Deux personnes aveugles formées en Suisse (à l'école « L'Œil qui voit » à Vevey) deviennent les premiers éducateurs et instructeurs de chiens guides à Ghlin.

Le centre devient rapidement l'une des activités emblématiques de l'association, reconnu internationalement pour la qualité de sa formation canine.

Tout d'abord installé dans le domaine provincial du Château de la Barrière à Ghlin, il y développera d'autres actions comme le soutien matériel, l'insertion sociale, etc.

C'est aussi à cette période qu'un home pour personnes aveugles accidentées et victimes de guerre est fondé.

En 1989 aura lieu la construction à Ghlin d'un nouveau pavillon d'accueil et d'un centre de formation modernisé pour les chiens guides (sur le site actuel, rue de la Barrière).

En 1996 : L'association ouvrira un deuxième Centre de Formation à Koksijde, élargissant ainsi son action dans toute la Belgique.

Une reconnaissance internationale

Les 2 centres sont agréés par l'International Guide Dog Federation (IGDF) et membres de la Belgian Assistance Dog Federation (BADF), garantissant des standards internationaux de qualité pour la formation.

Une méthode positive

Les centres travaillent selon une approche d'éducation positive, c'est-à-dire que les comportements souhaités (arrêt au trottoir, évitement d'obstacles,...) sont récompensés (voix chaleureuse, caresses, jeu, parfois friandises (surtout au début)). Le chien apprend alors par motivation et doit prendre des initiatives, rester calme en milieu urbain, refuser d'avancer s'il y a danger, faire confiance à l'humain et être écouté par lui.

Toutefois, les erreurs font partie de l'apprentissage : on réexplique, on simplifie l'exercice, on adapte le rythme au chien. C'est exactement l'esprit de l'éducation positive.



Des races testées... et parfois abandonnées

Dans les premières décennies, le centre a testé plusieurs races de chiens.

C'est ainsi que Ghlin a progressivement contribué à privilégier des races aujourd'hui classiques comme le Labrador, pour leur équilibre, leur douceur et leur capacité de concentration et leur adaptabilité.

Chaque année des dizaines de chiens guides sont formés à Ghlin et à Koksijde et sont remis gratuitement à des personnes déficientes visuelles.

Un chien guide pour plus d'autonomie pour vous aussi ?

Vous pouvez prendre contact avec notre centre en appelant le +32 65 40 31 25 ou en envoyant un mail à chiensguides@amisdesaveugles.org

Nathalie Philippart,
Chargée de communication

SOUS LA LOUPE

Cécitennis : quand le défi devient une force !



Nous avons récemment lancé une toute nouvelle activité sportive : le Cécitennis. Un projet ambitieux qui a rencontré un vif succès dès l'ouverture des inscriptions !

Un sport adapté... et exigeant !

Le Cécitennis est une discipline basée sur les règles du tennis traditionnel mais adaptée aux personnes déficientes visuelles.

Il se joue sur une moitié de terrain avec des balles sonores permettant aux joueurs de localiser la trajectoire grâce au bruit.

Selon le degré de malvoyance, les participants ont droit à un, deux ou trois rebonds avant de frapper la balle. Cette adaptation permet à chacun de pratiquer à son rythme tout en conservant l'essence technique du tennis.

Car oui, le tennis reste un sport exigeant : coordination, orientation dans l'espace, précision du geste... Le défi est bien réel !

Un groupe motivé et déjà en progrès

Le premier groupe est composé de Christine, Jean-Michel, Jérôme et Laurence: quatre personnes motivées, animées par une véritable volonté de progresser.

Dès la deuxième séance, de nets progrès ont déjà été observés. Le service commence à être maîtrisé et les premiers échanges ont fait leur apparition sur le terrain. Un vrai moment de fierté, tant pour les joueurs que pour les encadrants !

Même si nous n'avons malheureusement pas pu accueillir toutes les personnes intéressées lors de cette première session, d'autres créneaux seront prochainement programmés afin de permettre au plus grand nombre de découvrir cette discipline passionnante.



Un partenariat précieux

Nous remercions chaleureusement le Tennis Club La Perche, situé à Thulin dans l'entité d'Hensies, qui a répondu à notre demande de partenariat avec enthousiasme. Son président, Josuah Caudron, joueur de tennis de haut niveau, a d'ailleurs participé à la deuxième séance. Il n'a pas hésité à se mettre dans la peau d'une personne déficiente visuelle afin de mieux comprendre les sensations et les difficultés rencontrées par les joueurs.

Cette expérience lui a permis de mesurer pleinement l'exigence et la technicité de ce sport adapté.

Le Cécitennis est bien plus qu'une activité sportive : c'est un défi personnel, un dépassement de soi et une formidable aventure collective.

Nous nous réjouissons déjà des prochaines séances et des progrès à venir !

Vous souhaitez de plus amples renseignements ?

N'hésitez pas à contacter

Bérénice Wafellman

s.sports-loisirs@amisdesaveugles.org

+32 476 97 30 44

**François Bultez,
Coordinateur Pôle Communautaire**

SNCB assist, pour prendre le train en toute sécurité !



**Vous êtes navetteuse ou navetteur ?
La réservation d'assistance par
téléphone vous prend du temps ?
Alors SNCB Assist fera votre
bonheur !**

Disponible sous iOS et Android, SNCB Assist, comme son nom l'indique, est une application qui nous permet de réserver notre assistance aux personnes à mobilité réduite avant d'effectuer un voyage en train entre deux gares belges.

En pratique, après s'être créé un compte My SNCB sur le site Web SNCB.be,

nous pouvons établir une ou plusieurs réservations selon notre nombre de voyages à venir prévus, et consulter les détails de chacune d'elles.

La réservation d'une assistance s'effectue comme suit :

- définition de la/des personne(s) pour qui l'on réserve (soi-même, une autre personne à besoins spécifiques, un groupe...)
- date et heure du voyage aller (heure de départ ou d'arrivée)
- heure du voyage retour le même jour (le cas échéant)
- lieux de départ et de destination
- besoins spécifiques de la/des personne(s) concernée(s)
- remarques importantes.

Par la suite, nous recevons un mail et/ou un SMS en guise de confirmation de la réservation.



Témoignage d'Arnaud, utilisateur de SNCB assist :

En tant que navetteur confirmé, je prends régulièrement les transports en commun, notamment le train. Cependant, lorsque je dois effectuer un voyage vers et/ou depuis une gare inconnue, je réserve toujours une assistance aux personnes à mobilité réduite.

Jusqu'à présent, je procédais par téléphone via le Contact Center de la SNCB. Mais depuis l'arrivée de l'application SNCB Assist, je préfère largement cette option. En effet, au-delà de la possibilité de réserver une assistance, l'application me permet de consulter l'ensemble de mes voyages prévus et les détails de réservation de chacun. C'est vraiment très pratique ! De plus, je suis sûr de pouvoir communiquer ma demande par écrit, sans oublier aucun détail important.

Bien sûr, la tâche peu motivante qui précède la première utilisation de l'appli consiste à créer un compte mail

SNCB au préalable, en y indiquant nos coordonnées complètes (adresse, numéro de téléphone, mail...). Mais cela facilite grandement l'installation de l'application car mes coordonnées sont alors déjà reprises dans mes paramètres. J'y ai d'ailleurs pu sélectionner le choix par défaut «personne aveugle ou malvoyante». Ainsi, à chaque réservation, je n'ai pas besoin de justifier mon besoin spécifique puisque je réserve généralement pour moi-même. Il suffit de bien encoder les heures et dates indiquées pour les voyages et le tour est joué !

Les autres options qui me définissent étant déjà sélectionnées par défaut, je n'ai rien à faire d'autre qu'envoyer la demande et attendre la confirmation par SMS et/ou par e-mail.

Bien entendu, l'ancienne méthode du téléphone est toujours disponible et je peux encore les contacter par ce biais si je le souhaite. L'on peut également remplir le formulaire en ligne même sans compte My SNCB, ou encore les contacter par écrit via Messenger ou WhatsApp.

Et voilà comment, une fois de plus, l'autonomie des voyageurs est renforcée en matière d'assistance dans les transports en commun grâce à la diversité des outils techniques mis à notre disposition.

Arnaud Delannoy,
Chargé de projets inclusifs

Nouvelle politique de licence de Freedom Scientific

Nouvelle politique de licence de Freedom Scientific (éditeur des logiciels comme JAWS, ZoomText et Fusion) et ce que cela implique concrètement pour une personne qui a acheté ce matériel / licence.

1. Changement de politique de licence depuis le 1er janvier 2026

Freedom Scientific (le fabricant du logiciel que vous avez acheté) a changé sa façon de gérer les licences. A partir du 1^{er} janvier 2026, toutes les nouvelles versions et mises à jour de logiciels ne sont plus disponibles sans un contrat spécial appelé «SMA» (Software Maintenance Agreement/contrat de maintenance logiciel).

2. Qu'est-ce que le SMA (Software Maintenance Agreement)?

Le SMA est un contrat annuel qui donne :

- le droit de recevoir toutes les mises à jour et nouvelles versions du logiciel que vous avez acheté
- le droit aux améliorations et corrections de bugs



- la possibilité de garder votre logiciel compatible avec les nouveaux systèmes d'exploitation et les nouvelles technologies.

Sans SMA actif, vous n'avez plus droit aux nouvelles versions ou mises à jour même si vous avez acheté le logiciel.

3. Ce qui change en pratique

Avant :

Vous achetiez une licence et vous pouviez ensuite acheter une mise à jour séparée quand vous le souhaitiez.

Maintenant :

- lors de l'achat d'une nouvelle licence ou d'une mise à jour, vous recevez normalement le premier SMA gratuitement (pour la période de transition)



- ensuite, si vous voulez continuer à recevoir des mises à jour chaque année, il faut renouveler le SMA chaque année
- vous pouvez même acheter plusieurs années de SMA d'avance pour être sûr de rester à jour longtemps.

4. Limitation importante sur les versions anciennes

Si votre logiciel a plus de 3 versions de retard, vous ne pouvez plus le mettre à jour vers la version actuelle: vous devrez acheter une nouvelle licence complète. Cela signifie que si vous avez une version très ancienne sans SMA actif, vous risquez de devoir payer plus pour revenir sur une version moderne.

5. Impacts significatifs pour vous

Si vous n'avez pas ou ne renouvelez pas le SMA :

Vous conservez le droit d'utiliser votre logiciel actuel mais pas de nouvelles mises à jour, pas de nouvelles fonctionnalités, pas de corrections de bugs futurs, probablement des problèmes de compatibilité avec les nouveaux systèmes (ex. Windows) à l'avenir.

Si vous gardez un SMA actif :

Vous recevez les mises à jour automatiques, votre logiciel reste compatible avec les évolutions techniques et vous avez une meilleure sécurité, stabilité et support officiel.

En résumé :

- **Sans SMA** (ou non renouvelé): toujours utilisable, mais sans mises à jour ni support
- **Avec SMA actif**: mise à jour annuelle incluse et accès aux versions récentes
- **Version trop ancienne**: impossible de monter vers la version actuelle sans acheter une nouvelle licence complète.

Salah Ben Abdeladhim,
Coordinateur équipe Thérapeutique

Indice pivot dépassé: quelles conséquences pour les allocations?

En décembre 2025, l'indice pivot a été dépassé. Cela a des conséquences directes sur le calcul des allocations pour les personnes en situation de handicap. Les allocations augmenteront de 2% en mars 2026.

Quels sont les changements concrets?

En raison du dépassement, les allocations augmentent de 2%.

À la suite d'une modification de la loi-programme (en juillet 2025), l'indexation pour l'ensemble du secteur public a lieu au cours du troisième mois suivant le dépassement de l'indice pivot.

Dans l'ancien système, les allocations auraient déjà augmenté en janvier. Avec le régime actuel, elles sont désormais ajustées en mars, ce qui correspond à un «délai d'attente» de trois mois.



L'âge de la pension est relevé à 66 ans : la condition d'âge pour l'ARR et l'AI s'aligne !

Jusqu'à récemment, les personnes en situation de handicap pouvaient demander une allocation auprès de la Direction Générale des Personnes Handicapées (DG HAN) si vous aviez entre 18 et 65 ans. L'âge de la pension ayant été relevé à 66 ans, cela pouvait poser des problèmes. En effet, les personnes en situation de handicap entre 65 et 66 ans ne pouvaient pas introduire de demande d'allocation auprès de la DG HAN. Cela va désormais changer.

Le 2 janvier 2026, un arrêté royal a été publié afin d'adapter la condition d'âge et de l'aligner sur l'âge légal de la pension. Cela signifie qu'à partir de maintenant, le citoyen peut également demander une allocation de remplacement de revenu (ARR) ou une allocation d'intégration (AI) après son 65^e anniversaire jusqu'à ce que le citoyen atteigne l'âge légal de la pension.

Pourquoi est-ce important ?

- Il existe désormais à nouveau une transition fluide entre les différents systèmes et compétences au niveau fédéral et au niveau des entités fédérées.



- Le régime suit l'âge légal de la pension. Quand l'âge légal de la pension augmentera à nouveau, à l'avenir, l'âge maximum pour bénéficier d'allocations augmentera également.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement pour le citoyen ?

Il s'agit des personnes qui atteignent l'âge de 65 ans entre le 01/01/25 et 31/12/25 et sous la législation en vigueur à l'époque, elles ne pouvaient pas introduire de demande car la condition d'âge n'était pas encore adaptée dans notre loi.

Il faut donc leur permettre de rentrer dans le système ARR / AI (pour autant qu'elles remplissent les conditions



médicales et les autres conditions administratives) rétroactivement. Les conditions suivantes s'appliquent :

1. Elles doivent introduire une demande **dans les 3 mois après la publication de l'arrêté royal au Moniteur belge.** L'arrêté royal a été publié le 2 janvier 2026. Cela signifie donc que ces personnes peuvent introduire une demande jusqu'au 31 mars 2026, qui peut être appliquée avec effet rétroactif.

2. La rétroactivité ne s'applique qu'à partir du premier jour du mois suivant leur 65^e anniversaire au plus tôt.

Exemple : J'ai eu 65 ans le 01/09/25. L'arrêté royal a été publié le 02/01/26. Cela signifie que je peux introduire une demande entre le 02/01/26 et le 31/03/26. Si ma demande est approuvée, j'aurai droit à une indemnité avec effet rétroactif à partir du 01/10/25 au plus tôt.

3. Les autres conditions médicales et administratives doivent être remplies à savoir :

- avoir des revenus ne dépassant pas certaines limites
- être inscrit au registre de la population ou répondre aux autres conditions de nationalité
- être domicilié en Belgique et y résider effectivement.

Pour les personnes qui atteignent l'âge de 66 ans après le 01/01/26

Ces personnes peuvent introduire une demande au plus tard jusqu'à la veille de leur 66^e anniversaire.

Pour ceux qui bénéficient déjà d'une allocation

Le citoyen bénéficie déjà d'une allocation? Dans ce cas, rien ne change: il conserve son droit, même après 66 ans ou après avoir atteint le nouvel âge légal de la pension.

Comment procéder ?

Actuellement, vous ne pouvez pas introduire une demande rétroactive via My Handicap, vous devez utiliser le formulaire de contact en vous rendant sur <https://handicap.belgium.be/fr/contact/formulaire-de-contact> ou en appelant le 0800 98 799 (lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h30 et mardi de 13h à 16h).

Le service social à votre écoute dans chaque province

- Hainaut (Mons, Quévy, Dour, Tournai, Mouscron, Comines Warneton,...)

Alexis RESTIEAUX - Permanence le mercredi

a.restieaux@amisdesaveugles.org • 065 40 31 74

- Hainaut (Charleroi, Fleurus, Thudinie, Basse Sambre,...)

Jérémy VANDERESSE - Permanence le mercredi

j.vanderesse@amisdesaveugles.org • 0471 02 87 57

- Hainaut (Mons, Jurbise, Soignies, La Louvière, Seneffe, Ath, Lessines,...)

Justine PHILIPPE - Permanence le lundi

j.philippe@amisdesaveugles.org • 065 40 31 77

- Luxembourg et Namur

Xavier BONTEMPS - Permanence le mercredi

x.bontemps@amisdesaveugles.org

061 25 64 67 • 0471 02 77 17

- Province de Liège

Service social - Permanence le mercredi

s.social@amisdesaveugles.org • 065 40 31 70

- Brabant wallon - Bruxelles

Édith DE RYCKEL - Permanence le jeudi

e.deryckel@amisdesaveugles.org • 02 759 35 65



COORDINATION SERVICE SOCIAL

JULIAN PAZOS MARCHANTE

j.pazosmarchante@amisdesaveugles.org

065 40 31 66

Agenda

Chères Amies, chers Amis,

Découvrez à nouveau un trimestre riche en découvertes, rencontres et sensations, spécialement pensé pour être accessible et convivial! Entre balades adaptées, projections en audiodescription, concerts variés à Mons, sortie nature et atelier sensoriel et créatif, chaque activité est réfléchie pour être adaptée à vos besoins.

Plongez avec nous dans la culture grâce à des visites guidées au MACS, au CID, ou encore à Tournai vibrez avec des initiations sportives, testez vos connaissances musicales lors d'un blind test, ou embarquez pour un voyage ferroviaire immersif à Train World.

C'est certain, il y en aura pour tous les goûts!

Certains d'entre vous reçoivent cet agenda par la poste, d'autres par mail, et pour des raisons logistiques, il nous est impossible de vous faire parvenir à tous l'ADAMag au même moment.

Afin de vous permettre d'avoir les mêmes chances pour vous inscrire, nous avons décidé de fixer une date d'ouverture d'inscription. Vous pourrez donc vous inscrire à partir du jeudi 26 mars à partir de 8h30. Avant cette date, vos demandes d'inscriptions ne seront pas valides et il faudra nous les

transmettre à nouveau après cette date, pour qu'elles soient prises en compte.

NOUVEAUTÉ inscriptions:

À partir de cet agenda, nous avons décidé de modifier la prise d'inscriptions à nos activités. Ce n'est donc plus avec Aurore que vous serez en contact mais avec Antoine. Les inscriptions étant prises de manière chronologique, vous n'aurez pas de réponse immédiate vous confirmant votre inscription, mais vous serez recontactés au fur et à mesure pour définir les activités qui vous intéressent, les prises en charge et autres informations nécessaires à votre bonne inscription.

Les deux modalités habituelles seront toujours possibles:

- **Par téléphone, mais attention : changement de numéro !**
Les inscriptions seront uniquement prises suite aux appels passés sur le numéro de gsm suivant: 0478 71 39 02. N'oubliez pas de laisser un message vocal avec votre nom et prénom pour être recontactés.
- **Ou par mail à s.sports-loisirs@amisdesaveugles.org.**

Vous avez envie de garder contact avec notre équipe loisirs et retrouver des infos utiles liées

à la déficience visuelle ? Rejoignez-nous dans notre groupe Facebook «Les Amis des Aveugles et Malvoyants – le groupe». Pour savoir comment rejoindre le groupe Facebook, n'hésitez pas à nous contacter. Des ergothérapeutes peuvent également vous aider à apprendre à utiliser Facebook.

Au plaisir de vous retrouver et passer de chouettes moments ensemble !

AVRIL

Jeudi 16 avril

PROJECTION DE «LES SOUVENIRS» À TOURNAI

Romain, 23 ans, a une belle relation avec sa grand-mère, 85 ans, qui se demande bien ce qu'elle fait dans une maison de retraite. Elle se sent tellement mal qu'elle décide de s'échapper. Son fils, sur le point de partir à la retraite, veut comprendre comment cela a pu arriver et surtout retrouver la vieille dame au plus vite. Romain s'inquiète également. Il reçoit une carte postale de sa grand-mère et décide de partir à sa recherche.

Où : Office de Tourisme de Tournai (place P. E. Janson 1, 7500 Tournai).

Prix : gratuit.

Horaires : accueil à partir de 13h30 et projection à 14h. Pas de prise en charge organisée par notre service loisirs, mais l'inscription reste obligatoire.



Jeudi 16 avril

CONCERT «ON THE EDGE OF SYLVIA» À MONS

L'album «On the Edge of Sylvia» de Grazyna Bienkowski est un hommage à la vie et à l'œuvre de la poétesse américaine Sylvia Plath à travers un mélange de jazz rock et de musique actuelle. La compositrice belgo-polonaise alterne, ici en trio, pièces instrumentales et chansons qui dialoguent avec l'univers de la poétesse, créant une traversée musicale insolite et personnelle où littérature et composition se fondent en une parenthèse intemporelle au cœur du lyrisme anglo-saxon.

Où : Arsonic (rue de Nimy 138, 7000 Mons).

Prix : 10€ par personne.

Horaires : accueil spécifique à 19h15 et concert à 20h. Prise en charge à la gare de Mons à 19h et retour à 22h30. Possibilités de prises en charge retour individuelles à domicile dans un rayon géographique limité. Contactez-nous pour connaître les modalités pratiques.

Vendredi 17 avril

BALADE NATURE SUR LES CHANTS D'OISEAUX

Nous vous proposons une immersion musicale dans le merveilleux concert que les oiseaux nous offrent au printemps! Accompagné d'une ornithologue, vous apprendrez de manière ludique, à l'aide de trucs et astuces, à reconnaître les chants des espèces courantes et à en savoir plus sur leurs comportements. Le site des Marais d'Harchies et sa diversité de milieux et d'ambiances sonores nous serviront de décor pour l'occasion.

Où : Marais d'Harchies (rue des Préaux 10, 7321 Bernissart).

Prix : 15€ par personne. Prévoir du liquide pour votre repas.

Horaires : activité et repas de 9h à 13h30. Prise en charge à la gare de Mons à 8h15 et retour à 14h15.



©René Dumoulin

Lundi 20 avril

VISITE DE L'EXPOSITION «PATRICIA URQUIOLA. META-MORPHOSA» AU CID

C'est dans le cadre d'Europalia España que le CID invite l'architecte-designeuse Patricia Urquiola. D'origine espagnole, elle se forme à Madrid puis à Milan et ouvre en 2001 son propre studio. L'exposition «Meta-morphosa» se concentre d'ailleurs sur les recherches de son studio durant les cinq dernières années. À l'heure où le changement climatique et l'intelligence artificielle nous bouleversent, cette exposition nous interroge sur notre rapport au changement, à la transformation de notre monde, de la matière, ou de notre perception du beau...

Où : Centre d'Innovation et du Design (rue Sainte-Louise 82, 7301 Hornu).

Prix : 5€ - gratuit pour les accompagnants. Prévoir du liquide pour votre repas.

Horaires : visite et repas de 10h à 13h30. Prise en charge à la gare de Mons à 9h45 et retour à 13h45.

Mercredi 22 avril

PROJECTION EN AUDIODESCRIPTION DE «MON CRIME» À ARLON

Dans les années 30 à Paris. Madeleine Verdier, jeune et jolie actrice sans le sou et sans talent, est accusée du meurtre d'un célèbre producteur. Après avoir été acquittée, elle commence sa nouvelle vie, faite de gloire et de succès. Jusqu'à ce que la vérité éclate au grand jour.

Où : Maison de la culture Arlon (parc des Expositions 1, 6700 Arlon).

Prix : 2€ par personne.

Horaires : accueil à partir de 13h30 et projection à 14h. Pas de prise en charge organisée par notre service loisirs, mais l'inscription reste obligatoire.

Lundi 27 avril

PROJECTION EN AUDIODESCRIPTION DE « UN P'TIT TRUC EN PLUS » À NAMUR

Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances. Mais pas n'importe quelle colonie, il s'agit d'un voyage pour jeunes adultes en situation de handicap. Nos deux voleurs se font alors passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des emmerdes et d'une formidable expérience humaine qui les changera à jamais. Une comédie drôle et émouvante à voir absolument !

Où : Caméo (rue des Carmes 49, 500 Namur).

Prix : gratuit.

Horaires : accueil à partir de 13h30 et projection à 14h. Prise en charge à la gare de Mons à 12h et retour à 18h30. Prise en charge à pied à la gare de Namur à 13h30 et retour à 16h45.

Mardi 28 avril

VISITE DE L'EXPOSITION « THE WHITE CUBE IS NEVER EMPTY » AU MAC'S

L'exposition The White Cube is Never Empty de l'artiste espagnole Cristina Garrido questionne surfanfare ce qui fait « exister » une œuvre aujourd'hui : le regard du visiteur, le contexte, les institutions qui le présentent, les récits qui l'entourent. La visite sera axée sur l'image que l'on se fait d'une œuvre avant même de la contempler, sur les stéréotypes qui nous conditionnent et sur les expériences muséales que nous vivons et qui continuent de hanter les lieux une fois l'exposition terminée.

Où : Musée des Arts Contemporains (rue Sainte-Louise 82, 7301 Hornu).

Prix : 5€ - gratuit pour les accompagnants. Prévoir du liquide pour votre repas.

Horaires : visite et repas de 10h à 13h30. Prise en charge à la gare de Mons à 9h45 et retour à 13h45.

Jeudi 30 avril

VISITE DE L'EXPOSITION PERMANENTE AU MUFIM

Le Musée de Folklore et des Imaginaires contient de précieux et nombreux objets témoins de l'histoire et de la vie quotidienne entre les 19^e et 20^e siècles. Culture locale, images d'archive et scènes de vie reconstituées, ce musée authentique est le reflet d'une société ancienne que l'on admire, interroge et parfois regrette.

Où : Musée du Folklore et des Imaginaires (réduit des Sions 36, 7500 Tournai).

Prix : 8€ - gratuit pour les accompagnants. Prévoir du liquide pour votre repas.

Horaires : visite et repas de 10h à 13h30. Prise en charge à la gare de Mons à 9h et retour à 14h45. Prise en charge à la gare de Tournai à 9h45 et retour à 13h45.

MAI

NEW

Mardi 5, jeudi 7 et vendredi 8 mai

INITIATION AU CÉCI-RUGBY

Nous avons le plaisir de vous proposer une initiation au céci-rugby spécialement adaptée pour vous, alliant sport, inclusion et convivialité. Encadrée par des rugbymen expérimentés, cette découverte vous permettra de pratiquer en toute sécurité ce sport en partageant un moment collectif stimulant. Rejoignez-nous pour vivre l'esprit d'équipe et les sensations du rugby ! L'inscription implique la participation aux 3 séances.

Où : Rugby Club Frameries (rue des Templiers 60, 7080 Frameries).

Prix : gratuit.

Horaires : activité de 14h à 15h30. Prise en charge à la gare de Mons à 13h15 et retour à 16h15. Emporter impérativement une tenue et des baskets de rechange.



Jeudi 7 mai

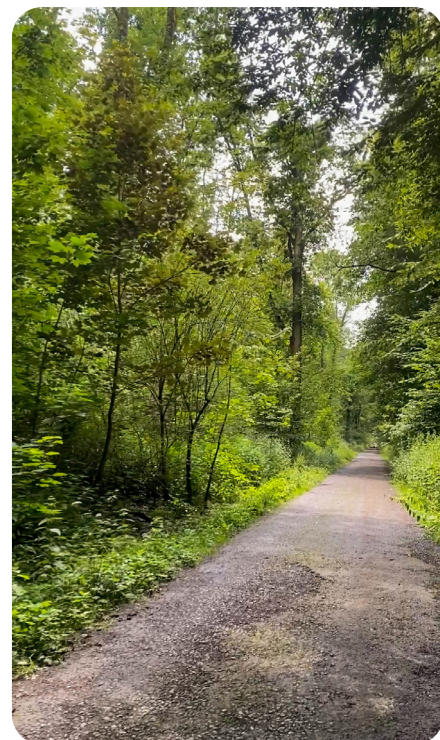
MARCHE MENSUELLE

Exceptionnellement et en raison de l'activité rugby, la marche aura lieu en matinée. Nous vous proposons pour ce printemps de profiter d'une agréable balade dans le bois de Colfontaine. À l'ombre des arbres et entourés par le calme du bois, cette balade s'annonce ressourçante !

Où : Bois de Colfontaine (départ de la rue de Dour 263/283, 7370 Dour).

Prix : gratuit.

Horaires : activité de 10h à 11h30. Prise en charge à la gare de Mons à 9h30 et retour à 12h.



Lundi 11 mai

VISITE DE L'EXPOSITION « MEMO. SOUVENIRS DU FUTUR » AU CID

Inspirée par la réflexion de «À la recherche du temps perdu» de Marcel Proust, l'exposition «Memo. Souvenirs du futur» invite à ressentir plutôt qu'à simplement observer. Elle explore comment, face aux bouleversements climatiques et aux disparitions qu'ils entraînent, l'art peut préserver des traces, réparer des liens brisés et imaginer d'autres futurs. À travers des œuvres engagées et parfois surprenantes, les artistes et designers transforment souvenirs, gestes et rituels en expériences immersives qui éveillent les sens. Une visite à la fois émouvante et inspirante, qui montre que prendre soin du monde peut être un acte puissant.

Où : Centre d'Innovation et du Design (rue Sainte-Louise 82, 7301 Hornu).

Prix : 5€ - gratuit pour les accompagnants. Prévoir du liquide pour votre repas.

Horaires : visite et repas de 10h à 13h30. Prise en charge à la gare de Mons à 9h45 et retour à 13h45.

Mardi 12 mai

CONCERT «MIDI D'ARTS²» À MONS

Pour ce dernier rendez-vous de la saison, la classe de percussion du professeur Gilles Ansciaux du Conservatoire royal de Mons est l'invitée des Midis d'ARTS² à Arsonic. Ne ratez pas cette équipe de jeunes musiciens motivés et talentueux pour un concert rythmique et audacieux !

Où : Arsonic (rue de Nimy 138, 7000 Mons).

Prix : 5€ par personne, sandwich compris.

Horaires : accueil spécifique à 11h30 et concert à 12h. Prise en charge à la gare de Mons à 11h15 et retour à 14h15.

Mardi 19 mai

VISITE DE L'EXPOSITION «LA SNCB OCCUPÉE: ENTRE COLLABORATION ET RÉSISTANCE» À TRAIN WORLD

Situé dans une aile Art Nouveau de la gare de Schaerbeek, Train World est le musée de la SNCB. Une exposition temporaire y est dédiée à la Seconde Guerre mondiale, explorant le rôle complexe et méconnu de la SNCB pendant l'occupation. À travers des documents, témoignages et objets d'époque, on vous expliquera l'analyse les choix effectués et leurs impacts sur le personnel, les voyageurs et la société. Une approche historique et critique qui offre une vision nuancée de cette période sombre de l'histoire ferroviaire belge.

Où : Train World (place Princesse Elisabeth 5, 1030 Schaerbeek).

Prix : 20€ par personne. Prévoir du liquide pour votre repas.

Horaires : visite et repas de 11h à 14h30. Prise en charge à la gare de Mons à 9h15 et retour à 16h15. Prise en charge à la gare de Bruxelles Nord à 10h30 et retour à 14h45.

Vendredi 22 mai

PROJECTION EN AUDIODESCRIPTION DE « LE ROBOT SAUVAGE » À CHARLEROI

Le Robot Sauvage suit l'incroyable épopée d'un robot – l'unité ROZZUM 7134 alias « Roz » – qui après avoir fait naufrage sur une île déserte doit apprendre à s'adapter à un environnement hostile en nouant petit à petit des relations avec les animaux de l'île. Elle finit par adopter le petit d'une oie, qui se retrouve orphelin. Un film d'animation émouvant, plein d'aventure et de tendresse, qui interroge notre rapport à la nature, à la différence et à l'intelligence artificielle. Parfait pour petits et grands rêveurs !

Où : Quai 10 côté Le Parc (rue de Montigny 58, 6000 Charleroi).

Prix : gratuit.

Horaires : accueil à partir de 13h30 et projection à 14h. Prise en charge à pied à la gare de Charleroi Central à 13h30 et retour à 16h45.

JUIN

Jeudi 4 juin

MARCHE MENSUELLE

Partons ensemble à la découverte du village de Quévy-le-Petit pour une agréable marche d'environ 5 km. Chaussez vos baskets, c'est parti !

Où : départ de rue de Frameries 40, 7040 Quévy-le-Petit.

Prix : gratuit.

Horaires : activité de 14h à 15h30. Prise en charge à la gare de Mons à 13h30 et retour à 16h.

Jeudi 11 juin

PROJECTION EN AUDIODESCRIPTION DE «UN P'TIT TRUC EN PLUS» À TOURNAI

Pour échapper à la police, un fils et son père en cavale sont contraints de trouver refuge dans une colonie de vacances. Mais pas n'importe quelle colonie, il s'agit d'un voyage pour jeunes adultes en situation de handicap. Nos deux voleurs se font alors passer pour un pensionnaire et son éducateur spécialisé. Le début des emmerdes mais d'une formidable expérience humaine qui va les changer à jamais. Une comédie drôle et émouvante à voir !

Où : Office de Tourisme de Tournai (place P. E. Janson 1, 7500 Tournai)

Prix : gratuit.

Horaires : accueil à partir de 13h30 et projection à 14h. Pas de prise en charge organisée par notre service loisirs, mais l'inscription reste obligatoire.

Vendredi 12 juin

SORTIE AU RESTAURANT «LA TABLE DU GREC»

Venez savourer des spécialités authentiques dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Inscrivez-vous vite et partagez avec nous un délicieux moment aux saveurs de la Méditerranée !

Où : La Table du Grec (route d'Ath 195, 7050 Jurbise).

Prix : prévoir du liquide pour votre repas.

Horaires : repas de 12h à 15h. Prise en charge à la gare de Mons à 11h30 et retour à 15h30.



Lundi 15 juin

IMMERSION EN ÉTHOLOGIE ÉQUINE

À quelques pas de l'Abbaye d'Aulne et au bord de la Sambre, venez découvrir quel formidable ami peut être le cheval. Par le toucher, les soins et d'autres techniques d'approche respectueuses de l'animal, venez comprendre son comportement, ses réactions et apprenez à communiquer avec lui pour créer une belle relation de confiance.

Où : Institut Royal Saint Exupéry (rue de l'Abbaye d'Aulne 2, 6142 Fontaine-l'Évêque).

Prix : gratuit.

Horaires : activité de 9h30 à 11h30. Prise en charge à la gare de Mons à 8h30 et retour à 12h45. Prise en charge à la gare de Charleroi Central à 9h15 et retour à 12h.

Jeudi 18 juin

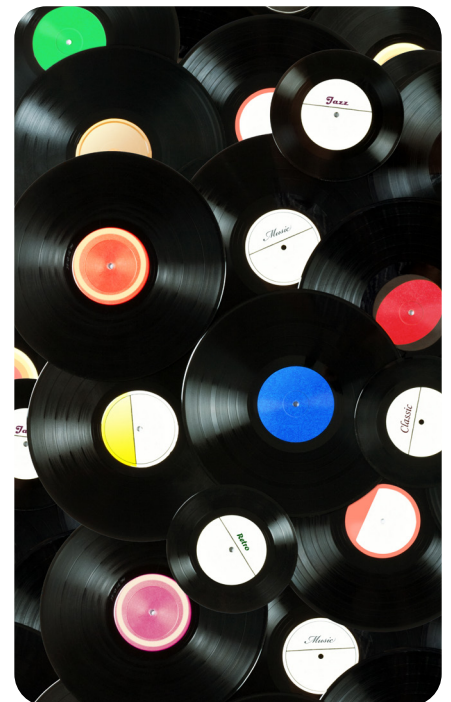
BLIND TEST

Que vous soyez amateurs des musiques des années 80 ou 2000, plutôt pop ou chanson française, il y en aura pour tous les goûts. Préparez vos oreilles, vos neurones et soyez prêts à gagner ce nouveau blind test !

Où : salle Safran des Amis des Aveugles (rue de la Barrière 37, 7011 Ghlin)

Prix : gratuit.

Horaires : activité de 13h à 16h. Prises en charge à la gare de Mons à 12h et 12h30 et retour à 16h30 et 17h.



Vendredi 19 juin

PROJECTION EN AUDIODESCRIPTION DE «LA FIANCÉE DU POÈTE» À MARCHE-EN-FAMENNE

Amoureuse de peinture et de poésie, Mireille s'accommode de son travail de serveuse à la cafétéria des Beaux-Arts de Charleville tout en vivant de petits larcins et de trafic de cartouches de cigarettes. N'ayant pas les moyens d'entretenir la grande maison familiale des bords de Meuse dont elle hérite, Mireille décide de prendre trois locataires. Trois hommes qui vont bouleverser sa routine et la préparer, sans le savoir, au retour du quatrième : son grand amour de jeunesse, le poète.

Où : Maison de la culture Famenne-Ardenne (chaussée de l'Ourthe 74, 6900 Marche-en-Famenne)

Prix : 2€ par personne.

Horaires : accueil à partir de 13h30 et projection à 14h. Pas de prise en charge organisée par notre service loisirs, mais l'inscription reste obligatoire.

Mardi 23 juin

PROJECTION EN AUDIODESCRIPTION DE «EN FANFARE» À NAMUR

Quelques jours après la fête de la musique, nous vous proposons de découvrir cette comédie dramatique. «En fanfare» nous raconte l'histoire de Thibaut, un chef d'orchestre de renommée internationale qui parcourt le monde. Lorsqu'il apprend qu'il a été adopté, il découvre l'existence d'un frère, Jimmy, employé de cantine scolaire et qui joue du trombone dans une fanfare du nord de la France. En apparence tout les sépare, sauf l'amour de la musique. Détectant les capacités musicales exceptionnelles de son frère, Thibaut se donne pour mission de réparer l'injustice du destin. Jimmy se prend alors à rêver d'une autre vie...

Où : Caméo (rue des Carmes 49, 500 Namur).

Prix : gratuit.

Horaires : accueil à partir de 13h30 et projection à 14h. Prise en charge à la gare de Mons à 12h et retour à 18h30. Prise en charge à la gare de Namur à 13h30 et retour à 16h45.

Jeudi 25 juin

PROJECTION EN AUDIODESCRIPTION DE « LA FIANCÉE DU POÈTE » À ARLON

Amoureuse de peinture et de poésie, Mireille s'accommode de son travail de serveuse à la cafétéria des Beaux-Arts de Charleville tout en vivant de petits larcins et de trafic de cartouches de cigarettes. N'ayant pas les moyens d'entretenir la grande maison familiale des bords de Meuse dont elle hérite, Mireille décide de prendre trois locataires. Trois hommes qui vont bouleverser sa routine et la préparer, sans le savoir, au retour du quatrième : son grand amour de jeunesse, le poète.

Où : Maison de la culture Arlon (parc des Expositions 1, 6700 Arlon).

Prix : 2€ par personne.

Horaires : accueil à partir de 13h30 et projection à 14h. Pas de prise en charge organisée par notre service loisirs, mais l'inscription reste obligatoire.

JUILLET

Jeudi 2 juillet

MARCHE MENSUELLE

À l'aube de cet été qu'on espère ensoleillé, venez vous dégourdir les jambes en notre compagnie au bord du Grand Large et du canal Nimy-Blaton. Il s'agira d'une marche courte, accessible à tous et des pauses seront prévues en fonction des besoins de chacun.

Où : Grand Large (rue du Grand Large, 7011 Ghlin).

Prix : gratuit.

Horaires : activité de 14h à 15h30. Prise en charge à la gare de Mons à 13h30 et retour à 15h45.

Jeudi 2 juillet

CONCERT DE « AN PIERLÉ » À MONS

Venez partager une soirée à nos côtés pour découvrir An Pierlé : une musicienne et chanteuse-auteure belge réputée pour sa voix expressive et son jeu de piano singulier. Découverte dans les années 1990 et créatrice d'un répertoire mêlant pop, jazz et expérimentation, elle propose une musique vivante et intense. Prêts à découvrir son univers, célébrant la liberté, l'émotion et l'instant présent ?

Où : Arsonic (rue de Nimy 138, 7000 Mons).

Prix : 10€ par personne.

Horaires : accueil spécifique à 19h15 et concert à 20h. Prise en charge à la gare de Mons à 19h et retour à 22h30. Possibilités de prises en charge retour individuelles à domicile dans un rayon géographique limité. Contactez-nous pour connaître les modalités pratiques.



MODALITÉS PRATIQUES

Nous vous rappelons que pour la bonne organisation des visites :

- Les inscriptions sont obligatoires pour toutes nos activités :
0478 71 39 02 ou par mail à l'adresse
s.sports-loisirs@amisdesaveugles.org.
Sans inscription auprès du service loisirs, nous ne pouvons autoriser votre participation.
- Les inscriptions ne sont acceptées que pour vous-même ou pour une personne résidant à la même adresse (conjoint, parent, enfant déficient visuel, etc.).
- Des prises en charge sont prévues à différentes gares pour chaque activité. Pour des raisons de sécurité, ces seuls points de prise en charge seront respectés.
- Le paiement se fait le jour-même auprès de l'accompagnatrice du service loisirs.
- Vous ne pouvez être accompagné que d'un seul guide.
- En cas d'empêchement, merci d'annuler votre participation le plus rapidement possible auprès du service par e-mail ou par téléphone.
- Si l'annulation a lieu le jour de l'activité, veuillez contacter notre animatrice Bérénice par téléphone au **+32 476 97 30 44**.
- Le service loisirs se réserve le droit d'annuler une visite en cas d'un nombre insuffisant d'inscriptions.

Contactez-nous pour plus d'infos.

Un joyeux anniversaire à notre Centre de Formation de Chiens Guides !

80
ans

